



Mon propriétaire me fait suspendre mes droits d'apl

Par **Caroline91080**, le **08/07/2016** à **13:30**

Bonjour à tous,

J'arrive toute désespérée sur ce forum en espérant que quelqu'un puisse m'aider....

J'explique ma situation:

Depuis le mois de janvier 2016 je ne reçois plus mes APL a cause de mon propriétaire qui ne fourni pas la quittance du mois aout 2015. Seul lui doit le faire pour évité les fraudes (d'après la CAF).

Mon propriétaire me balade depuis des mois en me disant qu'il la fait alors que ce n'est pas vrai.

J'ai contacté la CAF par téléphone en expliquant ma situation sauf que visiblement il ne peuvent rien faire, ils m'ont dit d'envoyé un mail sur mon espace sauf que je l'ai déjà fait a 2 reprises et reste sans réponses de leurs part.

A savoir aussi que mon propriétaire est en litige avec sa banque et qu'a partir de ce mois (juillet2016 donc) je doit payer mon loyer a un huissier car il y a saisi sur loyer.

J'ai payé mon loyer normalement sur janvier février mars avril. Pour mai et juin j'ai déduit les APL qu'il me faisait sauté.

J'ai pensé lui envoyé un recommandé sauf que je sait très bien qu'il n'ira pas le chercher et en plus puisqu'un huissier saisi les loyer c'est sur que je ne suis pas prête d'avoir des nouvelles de sa part et donc encore moins de chance de rétablir la situation.

Est-ce que quelqu'un peu m'aider SVP, je me sens démunie.

Merci d'avance
Caroline

Par **amajuris**, le **08/07/2016** à **17:11**

bonjour,
faites votre courrier en recommandé avec accusé de réception, peu importe que votre propriétaire n'aille pas chercher ce courrier.
vous aurez la preuve de votre envoi et la preuve qu'il a refusé le courrier, document que vous garderez précieusement.
en ce sera une preuve de sa mauvaise foi devant un juge.
salutations

Par **Visiteur**, le **08/07/2016** à **17:12**

Bonjour,
Cela ne coûte rien d'aller expliquer votre cas.
Essayez de prendre rdv avec la CAF pour négocier avec un responsable et emportez les preuves de paiement de vos loyers...